

Liberté Égalité Fraternité

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCÉE?

De quoi ai-je besoin pour faire ma demande en ligne?

Du 30 juin 9h au 3 juillet minuit

→ Identifiant et mot de passe

de mon compte Education nationale (ATEN) fournis par mon établissement ou de mon compte France Connect

→ Mon adresse de messagerie

Mes choix d'options pour mon enfant



Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect : https://teleservices.ac-orleans-tours.fr/ts

J'accède à la rubrique « Inscription »

Je prends connaissance des informations concernant la formation et le lycée dans lesquels mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement



Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement

Ma fiche de renseignements



Je vérifie mes renseignements ainsi que ceux de mon enfant (identité, coordonnées) et je les modifie si nécessaire.

Je peux préciser si je souhaite la demi-pension ou l'internat.

Validation de l'inscription



Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement



Si l'établissement le propose, j'accède à la liste des documents à fournir en complément. Certains peuvent être téléchargés.

Les dates et modalités de leur transmission au lycée sont précisées.

Le récapitulatif de l'inscription est téléchargeable et imprimable. Conservez-le pour vos futurs échanges avec le lycée de votre enfant.

Toute l'information sur <u>www.education.gouv.fr/inscription-lycee</u>

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.